



Rouen, le 09 avril 2019

Communiqué de presse

Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre : la falaise d'Amont à Étretat va retrouver son état naturel. A compter du 19 avril 2019, la première action emblématique de l'opération grand site va débiter, le stationnement de la chapelle est transféré au parking de la gare.

Restaurer le paysage des falaises d'Étretat

Reconnu mondialement, les falaises de la Côte d'Albâtre accueillent près d'un million de visiteurs par an. Le Département de la Seine-Maritime, 13 communes du littoral dont Étretat, la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la communauté urbaine le Havre Seine-Métropole sont engagés dans une démarche Grand Site de France. L'objectif, face à cette forte fréquentation, est de développer des solutions pour concilier le cadre de vie, la protection des paysages et la découverte durable des territoires.

Première action emblématique en vue de la labellisation, le site de la falaise d'Amont à Étretat, propriété du Conservatoire du littoral, va faire l'objet de travaux de renaturation. Ces travaux vont permettre aux milieux naturels originels de reprendre leur place, d'améliorer ainsi la qualité des paysages. Cette opération entraîne à partir du week-end de Pâques le transfert définitif du stationnement de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, sur la falaise d'Amont, vers le parking de la gare d'Étretat intégralement rénové pour l'occasion par le Havre Seine Métropole avec le soutien du Département.

Il ne sera donc plus possible de se garer sur la falaise d'Amont. Cependant, la falaise reste accessible par le petit train et à pied par les escaliers de la plage ou par la rue Jules Gerbeau.

Ce chantier marque, après les études et l'organisation de la gouvernance, l'entrée en phase opérationnelle de la démarche. L'ensemble des acteurs travaillent actuellement, avec le soutien de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre, à la réalisation du schéma des mobilités qui doit permettre de Saint-Jouin-Bruneval à Fécamp de proposer une organisation des modes de transports et des stationnements qui favorise la qualité de la découverte de ces sites remarquables.

Préparer son voyage et s'informer des offres à disposition pour profiter au mieux de sa visite. Toutes les informations sont disponibles auprès des Offices de tourisme :

LE HAVRE ETRETAT NORMANDIE TOURISME

Tél. : 02 35 27 05 21

info@lehavre-etretat-tourisme.com

<http://etretat.net>

FÉCAMP TOURISME

Tél. : 02 35 28 51 01

info@fecamptourisme.com

<http://www.fecamptourisme.com/>

Informations sur la démarche Grand Site :

- <https://www.seinemaritime.fr/> et ogsfalaisesetretat@seinemaritime.fr
- <http://www.grandsitedefrance.com/>

Informations sur le Conservatoire du littoral : Le Conservatoire du littoral, partenaire de la démarche intervient sur 3 sites présents sur le territoire dont la falaise d'amont dont il est propriétaire. Cet espace naturel sensible est géré par le Département de la Seine-Maritime. Lien utiles : normandie@conservatoire-du-littoral.fr et <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/143/28-falaise-d-amont-76-seine-maritime.htm>

.../...

Quelques informations complémentaires pour préparer sa visite :

En train :

- Il existe un billet unique permettant d'accéder à Etretat par une offre combinée au départ de Paris (train + autocar ligne routière régionale n°17) du 29 mars au 3 novembre 2019 sur le site <https://www.oui.sncf>
- Il est possible d'arriver par la gare de Fécamp, d'emprunter la ligne routière régionale n°24 ou de louer des vélos à assistance électrique à Fécamp pour se déplacer : <http://coffeebike-normandie.com/> ; <http://www.fecamptourisme.com/> et www.commentjyvais.fr

En voiture, plusieurs stationnements aux entrées d'Etretat sont disponibles :

- Le stationnement de la gare sera accessible à partir du 20 avril (week-end de pâques). Ce parking est payant.
- Les parkings du Fréfossé sur la RD940 pour les véhicules légers et les camping-cars. Ces stationnements sont payants.
- Le terrain de la Guezanne accessible uniquement pour les véhicules légers. Il se situe à l'entrée d'Etretat en arrivant par le RD39. Ce stationnement gratuit sera accessible à partir du weekend du 20 avril jusqu'au 30 septembre.

L'accès au centre-ville d'Etretat à partir de ces stationnements se fait soit par le petit train, soit à pied.

La gare de la commune des Loges : cette gare propose un train touristique et des cyclodraisines qui favorisent la visite au cœur du territoire et des paysages verdoyants. Toutes les informations sur le site : <http://www.lafrancevuedurail.fr/ttepac/>

En bus et en cars : par la liaison Paris-Etretat via Rouen et Fécamp avec les autocars Flixbus, les lignes de bus 17 et 27. Toutes les informations sont disponibles sur <http://etretat.net>

En bateau : une découverte des falaises est aussi possible, mais sans débarquement, depuis Fécamp avec les vieux gréements de Fécamp au gré des vents, et les bateaux semi-rigides de La Mer pour Tous.

CONTACT
PRESSE

Rebecca GRESSIER | Chargée de Relations presse • 02 35 03 57 39 • rebecca.gressier@seinemaritime.fr
Sylvie SUZANON | Chargée de Relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr
Audrey LECLERCQ | Directrice de la Communication • 02 35 03 51 66 • audrey.leclercq@seinemaritime.fr